



Première étape du projet d'introduction en Bourse sur Euronext Paris

Pixium Vision annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des Marchés Financiers

Paris, le 13 mai 2014 – Pixium Vision, société qui développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, annonce aujourd'hui l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 12 mai 2014, sous le numéro I.14-030. Cet enregistrement marque la première étape de son projet d'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, qui sera conduit sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

Pixium Vision : des systèmes qui redonnent de l'acuité visuelle aux personnes ayant perdu la vue

Les systèmes de restauration de la vision de Pixium Vision, constitués d'un dispositif médical implantable actif et de technologies innovantes, ont pour objectif d'améliorer considérablement l'autonomie, la mobilité et la qualité de vie des patients ayant perdu la vue suite à des maladies dégénératives de la rétine.

Ces maladies, qu'elles soient d'origine génétique, telles que les Rétinopathies Pigmentaires (RP), ou liées à l'âge, comme la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA), résultent de la dégénérescence aiguë ou progressive des cellules photo-réceptrices de la rétine. La disparition de ces cellules empêche en effet toute conversion des signaux visuels en signaux électriques qui sont ensuite transmis et analysés par le cerveau. Cette dégénérescence des photorécepteurs n'est pratiquement jamais associée à une détérioration des autres couches de la rétine ou du nerf optique. Par conséquent, dès lors que l'on remplace artificiellement la stimulation électrique habituellement fournie par les cellules photo-réceptrices, un stimulus visuel peut être transmis jusqu'au cerveau.

Pixium Vision développe des SRV novateurs qui remplacent les fonctions des photorécepteurs de l'œil à l'aide d'un signal électrique qui stimule les cellules nerveuses fonctionnelles de la rétine. Cette stimulation est ensuite transmise au cerveau via le nerf optique. Ce processus se nomme neuromodulation.

Les SRV de Pixium Vision permettent d'envisager une solution thérapeutique visant à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale. Ils se composent de trois éléments qui exploitent les évolutions récentes de la microélectronique/nanoélectronique, de l'optronique et des logiciels :

- Un implant rétinien contenant une plaque d'électrodes qui stimule artificiellement les cellules nerveuses fonctionnelles nécessaires à la restauration de la vision des patients aveugles. Il s'agit du seul composant du SRV implanté chez les patients ;
- Une interface visuelle portable, sous la forme d'une paire de lunettes qui comporte une caméra biomimétique qui capture les informations visuelles de la même façon qu'une rétine



Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions de PIXIUM VISION aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions de PIXIUM VISION ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. PIXIUM VISION n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

biologique. L'interface visuelle est reliée à un ordinateur de poche contenant un système qui transmet les données ainsi traitées à l'implant ;

- Un ordinateur de poche relié à l'interface visuelle. Il remplace la fonction de traitement d'information de la rétine grâce à un processeur à signal numérique haut débit et à un logiciel réglable breveté.

La société développe et a pour ambition de commercialiser deux systèmes de restauration de la vision, IRIS® et PRIMA, pour traiter la cécité causée par la dégénération des photorécepteurs de la rétine.

La société est née en 2011 de la collaboration entre le professeur José-Alain Sahel, Bernard Gilly et plusieurs scientifiques renommés provenant d'institutions académiques prestigieuses, telles que l'Institut de la Vision. Pixium Vision collabore également avec des groupes scientifiques et des praticiens au sein d'instituts de recherche et de centres cliniques internationaux dont Stanford University (USA).

IRIS® : commercialisation prévue en Europe pour 2015

IRIS®, le premier système développé par Pixium Vision, utilise un implant positionné sur la surface de la rétine (implant épitrécinien), et fait actuellement l'objet d'essais cliniques dans plusieurs centres en Europe. Les résultats de cette étude seront utilisés pour déposer une demande de marquage CE d'ici fin 2014. La commercialisation d'IRIS devrait débuter en 2015, sous réserve d'obtention du marquage CE.

Pixium Vision ambitionne également de lancer IRIS® sur le marché américain, et anticipe une autorisation à horizon fin 2017/début 2018.

Pixium Vision continuera à améliorer les performances d'IRIS® pour les patients, par le développement de nouveaux algorithmes et logiciels.

PRIMA est un second SRV développé par Pixium Vision, qui utilise un implant positionné à l'intérieur de la rétine (implant sous-récinien), situé au niveau des photorécepteurs ayant dégénéré. PRIMA est à un stade de développement préclinique. La société envisage de commencer les essais cliniques de PRIMA en Europe en 2016.

Les systèmes de restauration de la vision de Pixium Vision, un concentré de technologie au service des non voyants

Les systèmes de restauration de la vision développés par Pixium Vision résultent de recherches multidisciplinaires (microélectronique, neurobiologie, optronique, chirurgie ophtalmique et rééducation post-implantation). Elles sont menées par les équipes de Pixium Vision avec des partenaires reconnus dont Stanford University, le Centre National Hospitalier d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts (CHNO), l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC), le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), et l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM).

Les SRV de Pixium Vision sont protégés par plus de 250 brevets, couvrant les différents composants d'IRIS® et PRIMA.

La cécité : un besoin médical non satisfait

La cécité constitue un besoin médical non satisfait majeur dans le monde. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé¹, environ 285 millions de personnes malvoyantes étaient recensées dans le monde en 2010, parmi lesquelles 40 à 45 millions étaient complètement aveugles. Pour ces patients, il n'existe aucun traitement.

¹ Statistiques sanitaires mondiales : Organisation mondiale de la santé, 2011.

Selon une étude² menée par l'Université de Chicago, le coût économique total annuel des troubles visuels et de la perte de la vision aux Etats-Unis s'élève à 139 milliards de dollars US. Les coûts directs sont estimés à 66,8 milliards de dollars. En Europe, le coût total du handicap visuel a été récemment estimé à 20 milliards d'euros³.

Pixium Vision se focalise sur les troubles de la vision liés à la dégénérescence des photorécepteurs : dans un premier temps les Rétinopathies Pigmentaires, puis la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age. Ces pathologies irréversibles touchent des personnes ayant eu une vision normale jusqu'à la survenue des premiers symptômes :

- Les **Rétinopathies Pigmentaires** sont la cause la plus fréquente de cécité héréditaire, avec une prévalence d'environ 1,5 million de personnes dans le monde⁴. La dégénérescence commence souvent chez ces patients à l'adolescence et la perte de la vision survient aux alentours de 40 ans. Pixium Vision estime qu'en Europe et aux États-Unis, environ 350 000 à 400 000 patients sont atteints de RP, et que 15 000 à 20 000 nouveaux patients souffrant de RP perdent la vue chaque année. A ce jour, il n'existe aucun traitement.
- La **Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age** affecte environ 12 à 15 millions de patients dans le monde⁵. En Europe et aux États-Unis, environ 4 millions de patients⁶ souffrent de DMLA et 350 000 à 400 000 nouveaux patients⁷ perdent la vue chaque année.

Mise à disposition du document de base

Des exemplaires du document de base enregistré le 12 mai 2014 sous le numéro I.14-030 sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de Pixium Vision – 13 rue Moreau – 75012 PARIS. Le document de base peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés (www.amf-france.org) et de Pixium Vision (www.pixium-vision.com).

Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de base enregistré par l'AMF.

Contacts

Pixium Vision

Khalid Ishaque, Directeur Général Délégué
Bernard Gilly, Président Directeur Général
kishaque@pixium-vision.com
+33 1 76 21 47 30

Relations investisseurs Relations presse financière

Citigate Dewe Rogerson
Mark Swallow – David Dible (Londres)
Lucie Larguier – Laurence Bault (Paris)
pixium-vision@citigatedr.co.uk
pixium-vision@citigate.fr
+44 20 7282 2948 / +33 1 53 32 84 78

Relations Presse Hors investisseurs

NewcapMedia
Annie-Florence Loyer – Nadège Le Lezec
afloyer@newcap.fr / nlelezec@newcap.fr

² Etude commanditée par Prevent Blindness aux Etats-Unis, NORC|Cost of Vision Problems: The Economic Burden of Vision Loss and Eye Disorders in the United States, 2013

³ Forum européen contre la cécité.

⁴ Source : Institut de la Vision

⁵ <http://www.amd.org/what-is-amd.html> National Eye Institute. Statistics and Data: Prevalence of Age-related Macular Degeneration in the United States.

⁶ <http://www.amd.org/what-is-amd.html> National Eye Institute. Statistics and Data: Prevalence of Age-related Macular Degeneration in the United States.

⁷ American Macular Degeneration Foundation. Thérapie photodynamique. <http://www.macular.org/archives/photodt.html>, prévisions de l'entreprise

A propos de Pixium Vision

Pixium Vision développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour les personnes ayant perdu la vue. L'objectif est de restaurer la vision de ces patients et de leur permettre ainsi d'être plus autonomes. Pixium Vision s'appuie sur les toutes dernières découvertes scientifiques dans les domaines du traitement visuel, de la micro-électronique, des technologies de caméras biomimétiques et de l'informatique pour développer des systèmes d'implants rétiniens qui pourraient permettre aux personnes aveugles de retrouver une vision proche de la normale.

Les technologies de Pixium Vision ont pour but de remplacer les photorécepteurs dysfonctionnels ou dégénérés dans la rétine suite à des pathologies dégénératives de l'œil telles que la rétinopathie pigmentaire ou la dégénérescence maculaire. Ces pathologies préservent les cellules neuronales de la rétine formant le nerf optique ainsi que le cortex visuel dans le cerveau demeurent intactes et continuent de fonctionner normalement grâce à la stimulation adéquate.

Le patient porte une paire de lunettes dotée d'une mini-caméra et de plusieurs émetteurs. Les images ainsi capturées sont analysées par un ordinateur de poche et un signal est retransmis par les lunettes à un implant rétinien implanté dans l'œil. L'implant stimule les cellules rétiniennes fonctionnelles qui relayent les signaux par le nerf optique au cerveau, au niveau du cortex visuel, où les images sont interprétées. Le cerveau apprend à interpréter les signaux reçus par l'implant lors d'un programme de rééducation suivi par les patients.

Le premier dispositif de Pixium Vision, IRIS® (Intelligent Retinal Implant Systems), utilise un implant épi-rétinien en phase d'essais cliniques depuis avril 2013. Les données provenant des premiers patients implantés sont attendues pour 2014 et seront à la base d'une demande de marquage CE.

La société développe également un autre système de restauration de la vision (PRIMA), basé sur un modèle d'implant sous-rétinien (dans la rétine) avec le potentiel d'améliorer significativement la vision. Créée en 2011 à Paris, Pixium Vision résulte des efforts de recherche combinés de l'Institut de la Vision et de l'Université Pierre et Marie Curie à Paris (UPMC) ainsi que le travail collaboratif de plusieurs équipes européennes et américaines de recherche de haut niveau. Pixium Vision est soutenu par un groupe d'investisseurs européens, incluant Sofinnova Partners, Omnes Capital, Bpifrance (par l'intermédiaire d'Innobia), Abingworth, et Seventure.

Pour en savoir plus, consultez www.pixium-vision.com

Avertissement :

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre au public ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions PIXIUM VISION dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite ni en France ni à l'étranger, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sur un prospectus composé du document de base objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF, conforme aux dispositions de la Directive 2003/71/CE modifiée.

En particulier, le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de PIXIUM VISION ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« U.S. Securities Act de 1933 »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de PIXIUM VISION n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, et PIXIUM VISION n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions ou valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par PIXIUM VISION d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres autre que la France. En conséquence, les actions PIXIUM VISION ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par PIXIUM VISION d'un prospectus au titre de l'article 3 de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

S'agissant du Royaume- Uni, ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui : (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le document de base de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I. 14-030 le 12 mai 2014, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels PIXIUM VISION est présente.